et de la concorde, et que le peuple se multiplie sous son empire, victorieux de ses ennemis, et tressaillant d'allégresse dans la prospérité qu'il éprouvera.

Eh bien ! cette promesse solennelle de la justice et du respect pour les droits de tous, faite de la part du prince en faveur de tout le peuple, ces bénédictions du ciel répandues sur lui par le ministre du Seigneur afin qu'il accomplisse tous ses devoirs, cela n'est-il pas propre à donner l'espérance la plus assurée d'un règne de justice et de protection pour tous les intérêts d'une nation ? Ceci ne saurait être méconnu par quiconque reconnait à la Providence une action dans le gouvernement de la société humaine. On peut sans doute violer les promesses et résister aux grâces ; mais il n'en est pas moins vrai que cette intervention de l'Eglise par la rite sacré que j'ai décrit, est une forte garantie en faveur de l'équité du prince et par conséquent du bonheur du peuple.

VI

L'Eglise, par le couronnement religieux des souverains, consolidait leur autorité, leur imposait un caractère sacré et, en même temps, par les serments qu'elle exigeait d'eux, elle donnait aux sujets une garantie en faveur de leurs droits. Elle a fait plus dans les temps où la foi fesait respecter son autorité, elle avertissait les princes prévaricateurs ; elle leur rappelait leurs promesses et reclamait d'eux la justice à l'égard de leurs sujets. N'était-il pas permis au Vicaire du Christ, de donner au nom du ciel, un avis salutaire aux souverains ? Il n'y avait-là rien pour eux d'humiliant. N'était-il pas dans l'intérêt des peuples que ceux qui les gouvernaient reconnussent une autorité spirituelle, qui, sans s'ingérer dans l'administration temporelle de leurs états, leur donnât, avec convenance, de temps à autre, un enseignement qui leur rappelât leurs devoirs ? Le souverain qui s'affranchit de tout joug religieux relève de ses passions, de ses caprices ; en lui le despotisme remplace l'autorité ; ce n'est plus le devoir, mais sa volonté désordonnée, qui est la règle de son gouvernement. Il a, sans doute, à redouter l'insurrection ; mais, s'il est habile, il sait s'en préserver en étouffant toute liberté et en s'attachant la force armée.

Et si toutefois la rébellion s'organise et triomphe, alors le despotisme fait place à l'anarchie, et la société tombe sous ce régime,